

DOSSIER DE PRESSE

CONTRACEPTION
Un nouvel outil d'information
pour mieux choisir sa méthode contraceptive

Février 2020

Contacts presse : presse@santepubliquefrance.fr Sébastien Béraud : 01 41 34 23 67 – sberaud@hopscotch.fr

Santé publique France :

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66 Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 Marie Delibéros : 01 41 79 69 61



@santeprevention



@santepubliquefrance

Table des matières

L'ENGAGEMENT DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE : LE PROGRAMME « SANTÉ SEXUELLE »	
Le programme de Santé sexuelle de Santé publique France et ses objectifs	პ
« Choisir sa contraception », le site de référence sur la contraception	4
LES FEMMES FACE A LA CONTRACEPTION EN FRANCE AUJOURD'HUI	5
Un schéma contraceptif stable	5
Une contraception qui évolue avec l'âge	5
UN NOUVEL OUTIL POUR CHOISIR UNE CONTRACEPTION PERSONNALISÉE ET EFFICACE Renforcer l'information concernant la contraception auprès des femmes	
Un outil créé et validé par des professionnels de santé	8
Un outil pensé et développé avec et pour les femmes	8

L'ENGAGEMENT DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE : LE PROGRAMME « SANTÉ SEXUELLE »

Le programme de Santé sexuelle de Santé publique France et ses objectifs

Engagé de longue date, Santé publique France est un acteur clé dans le champ de la santé sexuelle, à travers la surveillance épidémiologique et comportementale, les dispositifs de prévention et le développement d'actions innovantes. L'approche de l'agence en matière de santé sexuelle est à la fois positive et globale.

Elle s'adresse à tous les publics (jeunes, adultes, hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, ...) et aborde de nombreux sujets en veillant à consulter régulièrement les acteurs de terrain et les associations.

Le programme « santé sexuelle » est structuré autour des trois axes suivants :

- la promotion de la santé sexuelle, pour toutes et tous, à tout âge, dans une approche globale et positive,
- l'amélioration de la connaissance et de l'appropriation de la prévention diversifiée pour lutter contre le VIH et les autres infections sexuellement transmissibles (IST),
- l'amélioration de la santé reproductive.

Les actions menées ont pour but **d'améliorer le niveau de connaissances des individus** et également de **faire évoluer les attitudes, croyances et comportements** pour permettre à chacun de **prendre des décisions éclairées** quant à sa santé sexuelle.

Le programme Santé sexuelle de Santé publique France s'inscrit dans le cadre de la récente « Stratégie nationale de santé sexuelle – Agenda 2017-2030 » (SNSS) qui répond à une démarche globale d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive. Son objectif général est d'assurer « un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social lié à la sexualité, de la naissance jusqu'à la vieillesse pour l'ensemble de la population ».

« Au travers de ses diverses actions, Santé publique France cherche à délivrer des informations adaptées aux besoins de chacun. Dans le champ de la contraception, cela passe par la promotion de la diversité contraceptive et la diffusion d'informations fiables et accessibles pour que chacun puisse faire un choix éclairé. »

Sylvie Quelet, Directrice de l'unité Prévention et promotion de la santé à Santé publique France

« Choisir sa contraception », le site de référence sur la contraception

Créé en 2007, le site choisirsacontraception.fr traite de tous les aspects liés à la contraception de manière simple et pédagogique. Il propose une information complète sur la contraception. Un clic sur le pictogramme permet de découvrir la méthode, ses avantages, ses inconvénients, comment elle s'utilise... Les internautes peuvent y trouver des informations plus générales ou comprendre comment aborder le sujet de la contraception en couple, avec un proche ou un professionnel.



Un schéma contraceptif stable

Depuis 2010, les pratiques contraceptives évoluent en France. Cette évolution s'est accélérée suite à la crise des pilules de 3^{ème} et 4^{ème} génération de 2012 se traduisant, immédiatement après le débat, par une baisse globale de l'utilisation des pilules contraceptives et un report vers le Dispositif Intra Utérin (DIU) et le préservatif. Ces évolutions ont cependant, peu modifié le schéma contraceptif français: la vie sexuelle débute avec l'utilisation du préservatif qui est remplacé par la pilule lorsque l'activité sexuelle devient régulière, puis par le DIU, une fois le nombre d'enfants désirés atteint.

Une contraception qui évolue avec l'âge

La réalisation du Baromètre de Santé publique France en 2016 a permis d'interroger les femmes sur leur utilisation contraceptive afin d'étudier l'évolution des pratiques, à distance du débat. L'enquête a été réalisée par téléphone du 8 janvier au 1er août 2016. Les analyses portent sur 4 315 femmes âgées de 15 à 49 ans concernées par la contraception, c'est-à-dire non ménopausées, non stériles, non enceintes, ayant eu un rapport sexuel avec un homme au cours des douze derniers mois et ne cherchant pas à avoir d'enfant.

Les résultats du Baromètre Santé publique France 2016 montrent que malgré les polémiques de ces dernières années, la pilule reste le contraceptif le plus utilisé, notamment chez les femmes de moins de 25 ans (60%). A partir de 25 ans, le DIU est utilisé par environ une femme sur cinq et cette proportion augmente avec l'âge. Les autres méthodes hormonales (patch, implant, anneau) sont des outils plus souvent plébiscités par les femmes entre 20 et 24 ans que par leurs ainées.

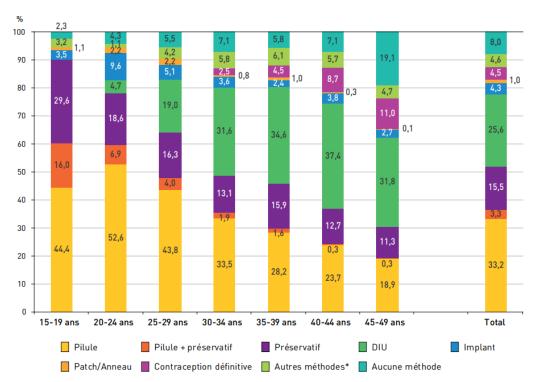


Figure: Méthodes de contraception utilisées en France en 2016 par les femmes concernées par la contraception selon leur âge

Champ: femmes de 15-49 ans résidant en France métropolitaine, non enceintes, non stériles, ayant eu une relation sexuelle avec un homme au cours des douze derniers mois et ne souhaitant

* Cette catégorie comprend le diaphragme, la cape et les méthodes dites traditionnelles telles que la symptothermie, la méthode des températures et le retrait. Source : Baromètre santé 2016, Santé publique France

L'analyse de l'évolution des pratiques contraceptives montre que la diminution de l'utilisation de la pilule s'inscrit dans deux dynamiques différentes :

- Les plus jeunes se reportent en partie vers l'implant;
- Les femmes les plus favorisées, plus enclines à se rendre chez un gynécologue pour se faire prescrire leur contraception se sont tournées vers le dispositif intra-utérin (DIU);
- Les moins favorisées, qui consultent leur généraliste (moins formé à la pose d'un DIU) pour leur contraception, se dirigent vers des méthodes moins efficaces que la pilule comme le préservatif.

Ce sont surtout parmi les femmes de 20-29 ans que ces évolutions ont été observées.

Le saviez-vous ?
En France, 2 grossesses
non prévues sur 3
surviennent alors que la
femme déclare utiliser
une méthode
contraceptive

Au-delà de ces évolutions, un enjeu demeure : permettre à chaque femme de trouver la méthode de contraception qui lui convient le mieux. Cette adéquation est la garantie d'une efficacité maximale.

Le choix d'un contraceptif doit correspondre au mode de vie, aux habitudes et aux conditions de santé de la personne qui l'utilise, afin de maximiser l'efficacité de celui-ci.

UN NOUVEL OUTIL POUR CHOISIR UNE CONTRACEPTION PERSONNALISÉE ET EFFICACE

Renforcer l'information concernant la contraception auprès des femmes

Dans le cadre de son programme « santé sexuelle », Santé publique France lance un nouvel outil, disponible sur le site <u>choisirsacontraception.fr</u>, pour aider les femmes à préparer leur consultation contraceptive et leur fournir une information personnalisée sur la contraception.

Ce nouvel outil a comme principaux objectifs de :

- **Favoriser le dialogue** entre la patiente et son professionnel de santé y compris sur les aspects non médicaux ;
- Offrir **une information personnalisée** aux femmes sur les différentes méthodes contraceptives existantes et leurs adéquations par rapport à leurs attentes ;
- **Diffuser les informations** déjà présentes sur le site sous une forme nouvelle.



« Nous avons souhaité développer cet outil pour synthétiser l'information particulièrement riche du site <u>choisirsacontraception.fr</u> et en faciliter l'accès. Cela permettra aux femmes de mieux préparer leur consultation de contraception »

Delphine Rahib, chargée d'études à l'unité santé sexuelle à Santé publique France.

Un outil créé et validé par des professionnels de santé

Il s'appuie sur les dernières recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) en matière de contraception et est complété par les recommandations des sociétés savantes prescriptrices.

Pour valider sa pertinence et sa qualité scientifique, Santé publique France a travaillé avec un groupe composé de sages-femmes, de gynécologues, de pharmaciens, de médecins généralistes, de représentants associatifs.



Deux questions à Nicolas Dutriaux, Collège National des Sages-Femmes de France (CNSF), qui a participé activement à l'élaboration de l'outil.

Quelle a été votre priorité lors de l'élaboration de ce nouvel outil ?

Notre priorité en tant que professionnels de santé est le libre choix du contraceptif. Plus les patientes peuvent s'informer au préalable, plus la tâche des sages-femmes est facilitée. Lors de la conception de l'outil, il était primordial que l'ensemble des questions posées aient une syntaxe positive et soient compréhensibles de toutes et tous.

Quelle est la vocation de cet outil?

Ce nouvel outil a pour vocation d'améliorer encore et autant que possible l'accès à l'information. Il doit permettre également de lever les craintes vis-à-vis de certains contraceptifs. Grâce à cet outil, les femmes seront préparées aux questions qui vont leur être posées lors de la consultation. Il va permettre notamment de s'assurer que la patiente a bien compris les tenants et les aboutissants des différents moyens de contraception (les effets secondaires par exemple), de vérifier les contre-indications éventuelles des contraceptifs et d'en finir avec certains préjugés qui persistent encore.

Un outil pensé et développé avec et pour les femmes

Conçu pour être consulté sur mobile, l'outil est simple d'utilisation. Il suffit de répondre à une quinzaine de questions organisées en trois parties :

- « Moi » : sexe, âge, nombre de partenaires, méthodes de contraception déjà utilisées et satisfaction.
- « Mes préférences » : en termes d'efficacité, de régularité et modalité de prise, d'effets secondaires, etc.
- « Ma santé »: antécédents médicaux personnels et familiaux, prise de médicaments, consommation de tabac, etc.

Une fois le questionnaire terminé, l'outil classe les contraceptifs selon trois catégories : « les plus adaptés », « les possibles » ou « les contre-indiqués probables », à partir des informations renseignées.

Pour chaque moyen de contraception, les points positifs et négatifs sont expliqués de manière détaillée et un renvoi vers la fiche descriptive sur le site choisirsacontraception.fr est disponible.

Les résultats sont téléchargeables gratuitement par l'utilisatrice. Ce support peut être utilisé pour engager le dialogue avec son professionnel de santé lors d'une consultation.



Parce que la contraception n'est pas seulement une affaire de femme, Santé publique France travaille à l'adaptation d'un questionnaire pour les hommes.

Testé et approuvé par les utilisatrices

Pour répondre au mieux aux attentes des femmes, un test de l'outil a été réalisé auprès de 2 614 femmes qui souhaitaient changer de contraceptif, démarrer une contraception ou qui n'étaient pas satisfaites de leur contraception actuelle.

Les résultats de cette évaluation viennent appuyer la légitimité de l'outil : 95 % des répondantes disent se sentir concernées par l'outil. Les femmes ont très majoritairement considéré que le questionnaire était compréhensible (99%), facile à remplir (98%) et utile pour se poser des questions sur la contraception (97%).

Parmi les utilisatrices ayant testé en avant-première l'outil, 87% se sont vues proposer des méthodes de contraceptions auxquelles elles n'avaient pas forcément pensé.